



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS PAYS BASQUE
Vendredi 12 juillet 2019

Date de la convocation : 06 juillet 2019

Nombre d'administrateurs en exercice : 33

Présents :

CACHENAUT Bernard, AGUERGARAY Léonie, ALÇUGARAT Christian, ARRABIT Bernard, BEHOTEGUY Maïder, BOUZIN BARBIER Séverine, DACHARY Bernadette, DE NODREST Pierre, GUENARD Nadine, HAYE Ghislaine, HERRERA Jacques, HIRIGOYEN Roland, IRALOUR Peio, LARRANDA Régine, MOUESCA Colette, PEYROUTAS Maitena, SOTTER Rose et TAIEB Delphine.

Absents ou excusés :

ETCHEGARAY Jean-René, ARNAUD Nathalie, BATIFOULIE Sandrine, BERLAN Simone, BRAU-BOIRIE Françoise, GARAY Gilles, GARRAMENDIA Elisabeth, HARIVONGS Frédérique, HIRIGOYEN Lilian, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, INGOUF Stéphane, LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, LAUQUE Christine, SALLABER Jean Claude et VILLENEUVE Arnaud.

Procurations :

BERLAN Simone à BEHOTEGUY Maïder, SALLABER Jean Claude à AGUERGARAY Léonie et VILLENEUVE Arnaud à HERRERA Jacques.

Président de séance : CACHENAUT Bernard.

Secrétaire de séance : BEHOTEGUY Maider.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 18 avril 2019.
- Présentation des travaux de la commission "Ressources Humaines" et du cabinet Espelia pour avis.
- Attribution d'une subvention à l'association Algarrekin Bizi.
- Attribution d'une subvention à l'association Denen Etxea.
- Attribution d'une subvention à l'association point accueil jour Txoko.
- Attribution d'une subvention à l'association point accueil jour Kanttu Goxoa.
- Attribution d'une subvention à l'association Horizons pour son projet "Des étoiles et des femmes".
- Projet de convention et de partenariat avec l'association Etorbide.
- Création de poste d'agent social, permanent à temps complet.
- Convention santé avec le CDG64.

- Opportunité de mettre en place une équipe mobile de rue pour faciliter le dialogue avec les personnes sans domicile.
- Questions diverses.

Avant d'introduire, le Président de séance souligne l'arrivée de Delphine Taieb, qui occupe le siège laissé vacant à la suite de la démission de Philippe Cazenave. Delphine Taieb se présente, et expose ses motivations pour intégrer le Conseil d'Administration du CIAS.

► **COMPTE RENDU CA CIAS PAYS BASQUE DU 18 AVRIL 2019**

Le compte-rendu n'appelant aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

► **PRESENTATION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION "RESSOURCES HUMAINES" ET DU CABINET ESPELIA, POUR AVIS**

Le président de séance introduit le thème en soulignant les 4 enjeux majeurs qui lui sont rattachés.

- Un enjeu d'équité : il s'agit de réduire les fortes disparités qui existent aujourd'hui entre les antennes consécutivement à la fusion des 3 CIAS, en termes de statut et de conditions de travail ;
- Un enjeu d'attractivité : l'aide à domicile est un secteur en tension, avec des difficultés de recrutement récurrentes ; la collectivité peut utiliser l'opportunité de ce nécessaire travail d'harmonisation pour améliorer globalement les conditions des agents, ce qui aura pour effet d'améliorer l'attractivité des métiers correspondants ;
- Un enjeu financier : l'harmonisation aura un impact financier, et il est important d'en avoir conscience dès le début ; l'activité d'aide à domicile relève d'un cadre financier contraint par la tarification du Conseil Départemental, et il sera donc nécessaire d'évaluer les conséquences financières des décisions prises avant d'être soumises à l'approbation de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ;
- Un enjeu de dialogue social : les syndicats de la CAPB ont approché le CIAS en indiquant qu'ils souhaitent prendre part à la réflexion sur le chantier d'harmonisation RH du CIAS. Une rencontre a eu lieu début juillet entre le CIAS et les représentants de 2 syndicats (CFDT et CGT) : elle a permis de dresser un état des lieux du CIAS et de bâtir un calendrier de travail jusqu'à la fin du mois de septembre.

La commission "RH-Finances" s'est retrouvée deux fois pour travailler sur l'harmonisation des statuts et des conditions des personnels du CIAS Pays Basque, aidée en cela par le cabinet ESPELIA. Quatre dimensions ont été approfondies :

- la dé-précarisation à deux niveaux : le statut des agents (contractuel ou titulaire) ; la transformation d'heures complémentaires en heures fixes pour les agents sociaux intervenant à domicile ;
- le régime indemnitaire avec sa composante liée au métier (IFSE ou Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise) ;
- l'action sociale (tickets repas, mutuelle, prévoyance, autres actions) ;
- la fusion du service d'aide à domicile (prestataire et mandataire) de l'ASAD de Soule avec le CIAS.

M. Jean-Jacques MANTEROLA présente les propositions travaillées avec le cabinet ESPELIA et les différents avis que la commission a portés sur les points de cette harmonisation.

Compte tenu du dialogue social amorcé avec les syndicats, la présentation et la teneur des échanges ne seront pas restituées dans ce compte-rendu afin de ne pas interférer dans les échanges avec les syndicats. Il est demandé aux administrateurs de garder confidentielles les données et informations projetées durant la présentation.

Ce thème sera à nouveau repris lors du prochain conseil d'administration du 05 septembre, avec un premier retour des échanges conduits avec les syndicats. Il devra ensuite faire l'objet d'une délibération lors du Conseil d'Administration suivant.

► **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ALGARREKIN BIZI**

L'association Algarrekin Bizi a été créée il y a quelques années en Soule, par des familles de personnes en situation de handicap, souhaitant travailler sur un projet de foyer de vie à implanter sur le territoire souletin. La cartographie des besoins faisait apparaître un manque sur la Soule, et le Conseil départemental considérait alors ce territoire comme prioritaire.

L'association a cherché à fédérer les familles autour de ce projet, et elle a maintenu un lien constant avec les services du Conseil départemental.

Lors de l'élaboration du dernier schéma départemental de l'Autonomie, porté à la connaissance du public en 2019, le Département a fait savoir que le financement de nouveaux foyers de vie ne relevait plus de ses priorités. Il a orienté l'association vers un projet relevant d'une autre qualification : l'habitat inclusif.

La Communauté de Communes de Soule, puis la Communauté d'Agglomération Pays Basque, ont soutenu financièrement l'association Algarrekin Bizi, ce qui lui a permis de communiquer plus largement autour de son projet, de manière à y attirer de nouvelles personnes.

L'approbation du budget 2019 par le CIAS Pays Basque ayant fait apparaître au titre de l'Autonomie, un axe consistant à soutenir financièrement l'appui à des expérimentations et initiatives collectives pour le maintien à domicile de personnes âgées ou en situation de handicap, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, **attribue à l'association Algarrekin Bizi, une subvention de 1 000 euros pour l'année 2019.**

▶ **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DENEN ETXEA**

L'association Denen Etxea est implantée à St-Jean-de-Luz et elle rayonne sur un territoire englobant les communes voisines de Ciboure, Urrugne, Hendaye, Guéthary, St-Pée sur Nivelle, Ascain, Sare. Depuis de nombreuses années, elle a orienté son activité vers la récupération, la remise en état et la fourniture d'objets de maison (électroménager, meubles, literie, vaisselle, linge de maison) à des familles signalées par les services sociaux, ce qui la conduit à travailler en partenariat avec les CCAS et travailleurs sociaux du Conseil Départemental.

Elle s'appuie sur de nombreux bénévoles, ainsi que sur 3 salariés qui s'inscrivent dans un parcours de réinsertion par l'emploi. Ses ressources reposent d'une part sur les dons, les participations des bénéficiaires, et d'autre part sur des contributions publiques : CNASEA (emplois aidés), subventions...

L'association organise également des braderies.

En 2018, l'association est intervenue auprès de 94 familles, soit plus de 220 personnes.

Outre ces interventions auprès de publics prescrits par les services sociaux, l'association participe également au Plan Grand Froid, et elle contribue à l'équipement des appartements d'urgence mobilisés à St-Jean-de-Luz.

La Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque, puis la Communauté d'Agglomération Pays Basque ont soutenu financièrement cette association dans son fonctionnement depuis plusieurs années.

L'approbation du budget 2019 par le CIAS Pays Basque ayant fait apparaître au titre de la Précarité, un axe consistant à soutenir financièrement des initiatives relevant de l'insertion sociale par l'économique, le Conseil d'Administration à l'unanimité, **attribue à l'association Denen Etxea une subvention de 3 000 euros pour l'année 2019.**

▶ **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION POINT ACCUEIL JOUR TXOKO**

L'association Txoko gère le Point d'Accueil Jour sur la commune d'Hendaye. Son activité consiste à accueillir en journée des personnes, généralement désocialisées, vivant dans des squats, parfois logées à proximité, ou dans l'errance. La présence de la gare d'Hendaye, et sa position transfrontalière conduisent vers l'association des personnes non fixées géographiquement. Les bénévoles faisant vivre l'association (accompagnés par un permanent salarié) proposent un accueil, un lieu d'écoute et la possibilité de disposer de services d'attention primaire (accès à une douche, laverie...). Le nombre de personnes accueillies est en constante progression.

Les ressources de l'association reposent sur des subventions (commune, DDCS, CD64).

Le Point d'Accueil Jour Txoko a été historiquement soutenu financièrement par la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque, puis par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

L'approbation du budget 2019 par le CIAS Pays Basque ayant fait apparaître au titre de la Précarité, un axe consistant à soutenir financièrement les Points d'Accueil Jour du Pays Basque, le Conseil d'Administration du CIAS Pays Basque, par 20 voix (Mme SOTTER, Présidente de l'Association Txoko, s'est retirée lors du vote), **attribue à l'association Txoko, une subvention de 7 700 euros pour l'année 2019.**

► **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION POINT ACCUEIL JOUR KANTTU GOXOA**

L'association Kanttu Goxoa gère le Point d'Accueil Jour sur la commune de St-Jean-de-Luz. Son activité est partenariale, car elle résulte de l'émanation de sept autres associations à caractère social implantées sur le territoire (dont Deneu Etxea, le centre social Sagardian, la Croix Rouge, le Secours Catholique, l'Atelier Chantier d'Insertion ADELI...). Le Point d'Accueil Jour accueille le matin des personnes en grande précarité. Il offre des services de première nécessité (douche, laverie...), propose un petit-déjeuner, et dispense une écoute avec sa vingtaine de bénévoles et ses deux coordonnatrices salariées. Ces dernières peuvent orienter certaines personnes rencontrées vers une autre structure pour un véritable accompagnement social à caractère professionnel.

Des séances hebdomadaires d'art thérapie ont été organisées en s'appuyant sur les associations partenaires.

Près de 6000 passages ont été dénombrés pour 238 jours d'ouverture en 2018, soit près de 250 personnes concernées, à 75% des publics masculins.

Les ressources de l'association proviennent de subventions (communes, DDCS, CD64, CAPB...).

Le Point d'Accueil Jour Kanttu Goxoa a été historiquement soutenu financièrement par la Communauté d'Agglomération Sud Pays Basque, puis par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

L'approbation du budget 2019 par le CIAS Pays Basque ayant fait apparaître au titre de la Précarité, un axe consistant à soutenir financièrement les Points d'Accueil Jour du Pays Basque, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, **attribue à l'association Kanttu Goxoa, une subvention de 7 210 euros pour l'année 2019.**

► **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION HORIZONS POUR SON PROJET "DES ETOILES ET DES FEMMES"**

L'association Horizons est une association intermédiaire implantée à Anglet qui relève du champ de l'Insertion par l'Activité Economique. Elle met à disposition des personnes auprès d'employeurs de différents statuts (particuliers, entreprises privées, collectivités), pour des activités de service (aide à la personne, nettoyage, blanchisserie...).

Elle s'est engagée en 2019 sur le projet « Des étoiles et des femmes », émanation de l'association « La Table de Cana », sur une idée originale du chef cuisinier Alain Ducasse.

De tels projets ont été déjà conduits avec succès dans différentes métropoles françaises (Paris, Marseille, Montpellier, Bordeaux...) généralement dans des quartiers classés « Politique de la ville ». Il s'agit d'accompagner un groupe de femmes sans qualification issues de ces quartiers, dans le cadre d'un parcours professionnalisant, leur permettant d'obtenir un CAP de cuisine, en s'appuyant sur l'équipe d'un chef cuisinier.

Dans le cas du présent projet, le partenariat mobilise outre l'association Horizons, l'INFA et le CFA de Bayonne (formation), plusieurs chefs cuisiniers de la Côte Basque acceptant d'accueillir au sein de leur établissement les stagiaires en formation. Le groupe, composé de douze femmes, issues des quartiers « politique de la ville » de Bayonne, mais également d'autres quartiers sensibles (quartier Pétricot à Biarritz) suivra une formation par alternance entre le 30 septembre 2019 et le 30 juin 2020, de manière à obtenir le diplôme de CAP cuisine en juin 2020.

Le coût de la formation est entièrement pris en charge par le Conseil Régional.

Le plan de financement du projet fait apparaître des besoins périphériques, nécessaires pour permettre au groupe de fonctionner et aux intéressées de mener le projet jusqu'à son terme : garde d'enfants, aide à la mobilité, séances de coaching individuel, ateliers de gestion du stress...

L'approbation du budget 2019 par le CIAS Pays Basque ayant fait apparaître au titre de la Précarité, un axe consistant à soutenir financièrement des initiatives relevant de l'insertion sociale par l'économique, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, **attribue à l'association Horizons une subvention de 3 500 euros au titre de l'année 2019.**

► **PROJET DE CONVENTION ET DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ETORBIDE**

Mme SALLABERRY Anita informe les administrateurs que l'association Etorbide s'est créée afin de promouvoir des actions d'accompagnement aux personnes migrantes sur les territoires de Garazi Baigorri et d'Iholdi Oztibarre.

Dans ce cadre-là, l'association a sollicité le CIAS Pays Basque pour utiliser son service « Epicerie sociale » au bénéfice des personnes soutenues par l'association.

Deux dispositifs leur seraient proposés :

- L'accès, gratuit, aux surplus alimentaires de l'épicerie issus des dons des magasins partenaires,
- L'accès, à titre onéreux, à des produits de 1ère nécessité tels que les produits alimentaires et les produits d'hygiène courante et domestique.

Le Président donne lecture du projet de convention de partenariat entre le CIAS Pays Basque et l'association et propose aux membres du Conseil d'Administration de l'approuver.

Adopté à l'unanimité.

► CREATION DE POSTE D'AGENT SOCIAL, PERMANENT A TEMPS COMPLET

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration que sur l'antenne de Saint Jean Pied de Port, l'accroissement de l'activité du service Aide à domicile se confirme, des agents sociaux sont placés en inaptitude ou partent à la retraite.

Pour pallier cet état de fait, le Président propose que soit créé à compter du 13/10/2019, un emploi permanent à temps complet d'agent social pour assurer les fonctions d'auxiliaire de vie (Accompagnement aux actes de la vie quotidienne des personnes dépendantes, handicapées ou vulnérables en perte d'autonomie),

Adopté à l'unanimité.

► PROJET DE CONVENTION SANTE AVEC LE CDG64

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive dans les conditions définies à l'article 108-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques propose une nouvelle convention Santé et conditions de travail qui prévoit l'intervention de médecins de prévention assistés d'une équipe pluridisciplinaire (conseillers de prévention, ergonomes, psychologues du travail, assistantes sociales, correspondants handicap).

Le Président propose l'adhésion à la convention « Santé et conditions de travail » établie par le Centre de Gestion à compter du 1er janvier 2019.

Adopté à l'unanimité.

► OPPORTUNITE DE METTRE EN PLACE UNE EQUIPE MOBILE DE RUE POUR FACILITER LE DIALOGUE AVEC LES PERSONNES SANS DOMICILE

Ce point est reporté au prochain Conseil d'Administration du 05/09/2019.

La séance est levée à 21heures.